

Délibération n° 18

Affiché au
GRAND CAHORS le :
21 NOV. 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-18_09_11_17-DE
Reçu le 14/11/2017

Séance du 9 Novembre 2017 à 19 heures

Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Aujourd'hui, 9 novembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Mercuès - Salle des fêtes

Etaient présents :

53 titulaires dont 4 possédant une procuration
7 suppléants

• TITULAIRES : 53

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CAHORS

CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOLS
PRADINES

ST GERY-VERS
ST MEDARD
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE
Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUX
Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU Hélène, M. SAN
JUAN Alain, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri,
Mme LOOCK Martine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel, Mme
HILT Martine,
M. GILES Jérôme,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS : 7

BOISSIERES
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERM
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

22 titulaires

CABRERETS
CAHORS

M. SEGOND Dominique,
M. BOUILLAGUET Vincent (procuration donnée à M. MUNTE), M.
SINDOU Géraud (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme
BOYER Noëlle (procuration donnée à Mme LOOCK), M. DELPECH
Bernard, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, Mme

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

CRAYSSAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE

BONNET Catherine (procuration donnée à M. SAN JUAN), M. DEBUISSON
Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
M. CHATAIN Thierry,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,

Etaient excusés ou absents :

17 suppléants

BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOZAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOLS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST PIERRE LAFEUILLE

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

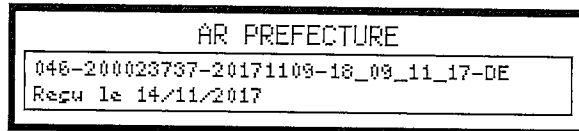
M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : PROSPECTIVE TERRITORIALE

Objet : Constitution et adhésion au groupement de commandes entre le Grand Cahors et les communes de Catus, Pradines et Saint Géry-Vers pour le recrutement des services d'un bureau d'étude pour l'élaboration des projets de valorisation et de développement de Bourg Centre – Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés

A été adopté à l'unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 9 novembre 2017
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Emily HAUCK
Direction de la Prospective territoriale | Services politiques contractuelles

Objet : Constitution et adhésion au groupement de commandes entre le Grand Cahors et les communes de Catus, Pradines et Saint-Géry-Vers pour le recrutement des services d'un bureau d'étude pour l'élaboration des projets de valorisation et de développement de leur bourg centre

Mesdames, Messieurs,

Vous venez d'approuver la participation du Grand Cahors à l'élaboration des projets de valorisation et de développement des bourgs centres pour les communes de Catus, Pradines et Saint-Géry-Vers ainsi que la formation d'un groupement de commandes pour le recrutement des services d'un bureau d'étude.

En vertu de l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, des groupements de commandes peuvent être constitués entre plusieurs acheteurs. Outil de mutualisation et de mise en commun des moyens, il permet l'obtention de meilleures conditions commerciales en optimisant les volumes d'achat et en générant des avantages tarifaires. L'ensemble des besoins étant identiques, il a été convenu d'arrêter les bases d'un montage commun qui a pour double objectif :

- Un allègement des formalités et des frais de gestion administrative liés au lancement et au traitement d'une seule procédure ;
- La réalisation des économies d'échelle.

La présente convention constitutive du groupement, annexée, a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement de commande constitué en vue de la passation d'un marché public à procédure adaptée pour le recrutement des services d'un bureau d'étude pour l'élaboration des projets de valorisation et de développement de bourg centre conformément aux article 27 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le Grand Cahors est donc désigné comme coordonnateur du groupement.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- D'approuver la constitution du groupement de commandes entre le Grand Cahors et les communes de Catus, de Pradines et de Saint-Géry-Vers pour le recrutement des services d'un bureau d'étude pour l'élaboration des projets de valorisation et de développement de leur bourg centre ;
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commande pour le recrutement des services d'un bureau d'étude pour l'élaboration

AR PREFECTURE

046-200023737-20171109-18_09_11_17-DE
Reçu le 14/11/2017

des projets de valorisation et de développement des bourgs centres, ainsi que tous actes consécutifs relatifs à l'exécution de cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE